

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 21 (1997)

Artikel: Le langage des Jurassiens : survol historique
Autor: Henry, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE LANGAGE DES JURASSIENS

Survol historique

Résumer, en quelques pages, l'histoire de la langue postule une démarche forcément simplificatrice. Notre propos ne vise qu'à commenter brièvement un tableau synoptique et deux cartes géographiques. Ce bref survol nous rappellera qu'en vingt siècles, notre idiome a passé progressivement du latin parlé en Gaule aux patois jurassiens et, parallèlement, au français. N'oublions pas, en effet, que nos arrière-grands-parents étaient bilingues : selon les circonstances, ils parlaient ou patois ou français.

Quelle langue parlaient les premiers «Jurassiens» ?

Les fouilles archéologiques liées à la construction de la Transjurane ont révélé une présence humaine, dans notre région, plusieurs millénaires avant notre ère. Comment les hommes qui taillaient le silex au Noir-Bois, entre Alle et Porrentruy, communiquaient-ils entre eux ? Il est très vraisemblable que la position de leur larynx leur permettait déjà de produire des sons articulés et distincts. Ces modulations variées exprimaient la peur, la joie, la surprise, par exemple. Les cris gutturaux de ces chasseurs-cueilleurs se sont diversifiés peu à peu pour constituer les premières traces d'un langage.

Qu'est-ce que l'indo-européen ?

Les rapports entre l'archéologie et le langage ont suscité de nombreuses études et d'ardentes controverses. Il semble qu'à partir de 1000 avant Jésus-Christ environ, des langues indo-européennes étaient parlées par la majorité des habitants de l'Europe. L'indo-européen est le nom conventionnel d'une famille de langues à laquelle se rattachent notamment les langues romanes, dont le français, ainsi que de nombreuses langues d'Asie.

Il n'existe pas de preuves archéologiques, pas d'attestations de l'indo-européen. Pourtant, il faut admettre son existence pour expliquer les concordances, nombreuses et précises, qu'on a relevées dans la plupart des langues européennes – exception faite du hongrois, du finnois, du basque et du turc – et dans plusieurs langues asiatiques, dont celles du nord de l'Inde. Cet ancêtre commun, que l'on ne connaît que par sa descendance, a produit plusieurs rameaux. Par mesure de simplification, nous en retiendrons trois : l'italique, le celtique et le germanique. (*Voir le tableau reproduit sur la double page suivante*)

En quelle langue prêchait saint Germain ?

Nous avons une seule certitude : le français a pour origine le latin parlé en Gaule.

Mais ce latin a subi l'influence du gaulois et du germanique notamment. Dès la conquête de la Gaule par les Romains, le latin y est diffusé par les soldats, les marins, les marchands. Ceux qui savent écrire, les clercs par exemple, écrivent une langue plus ou moins classique. Mais le peuple utilise une langue composée d'une infinité de parlars différents, issus du latin. Qualifié de vulgaire ou tardif, ce latin deviendra la *romana lingua rustica*.

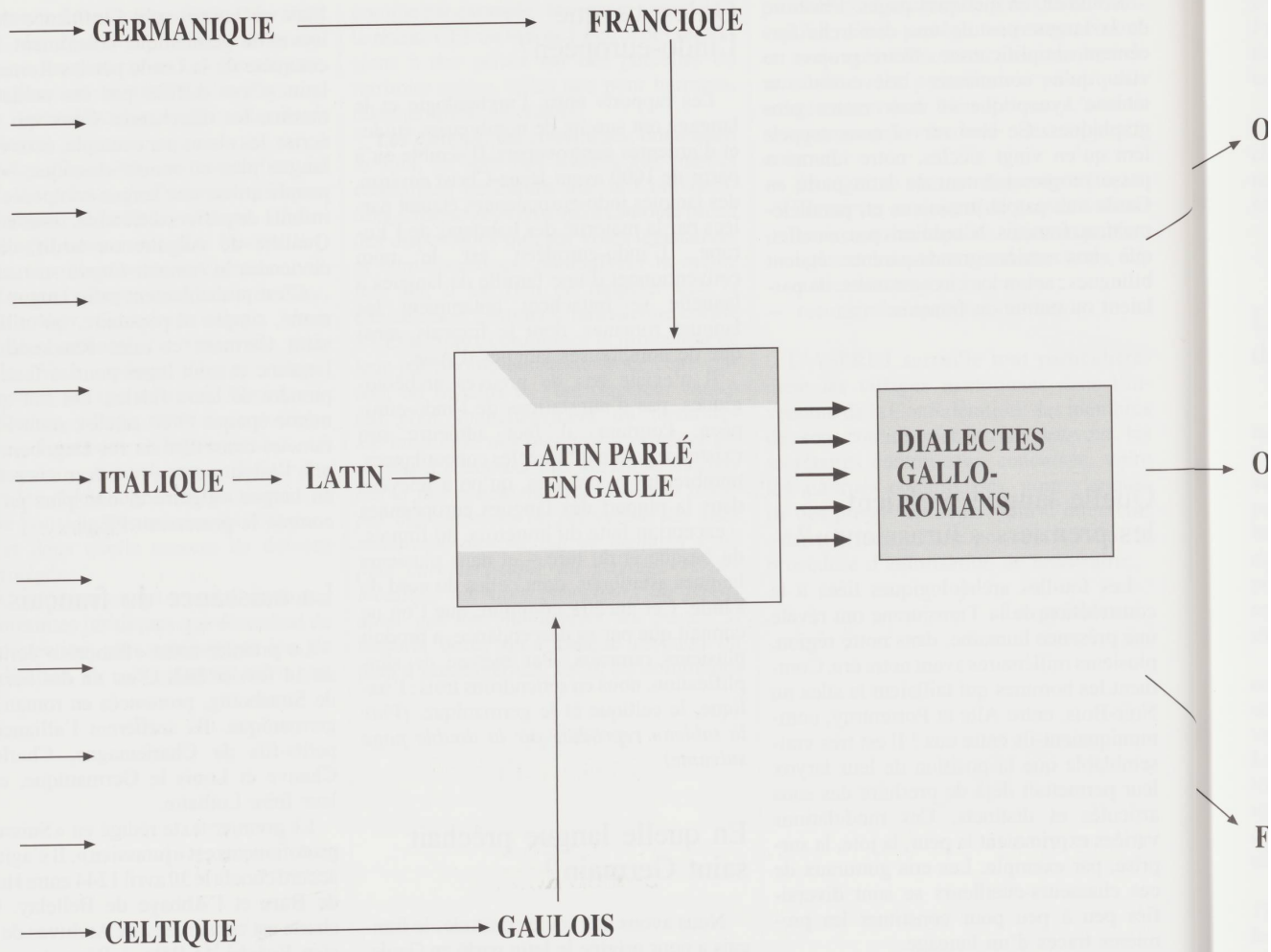
C'est probablement cette langue préromane, simple et populaire, qu'utilisèrent saint Germain et saint Randoald, saint Ursanne et saint Imier pour se faire comprendre de leurs fidèles. On sait qu'à la même époque (VII^e siècle), saint Eloi, le fameux conseiller du roi Dagobert, avait pris l'initiative de prononcer ses sermons en langue vulgaire et non plus en latin, comme le prescrivait l'Eglise.

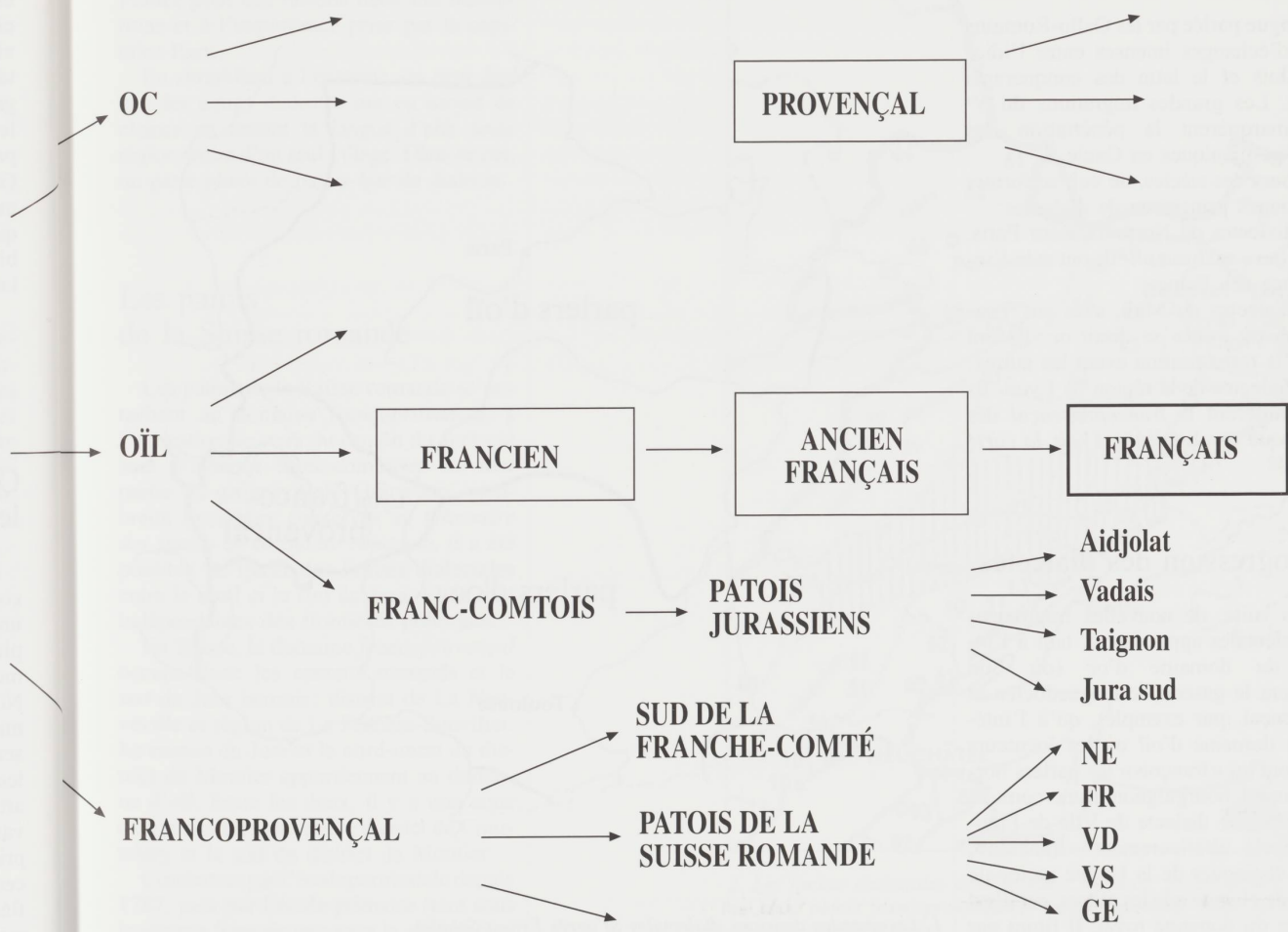
La naissance du français

Le premier texte «français» écrit date du 14 février 842. C'est un des Serments de Strasbourg, prononcés en roman et en germanique. Ils scellèrent l'alliance des petits-fils de Charlemagne, Charles le Chauve et Louis le Germanique, contre leur frère Lothaire.

Le premier texte rédigé en «Suisse» en protofrançais est «jurassien». Il s'agit d'un accord conclu le 30 avril 1244 entre Hugues de Buix et l'Abbaye de Bellelay. Cette charte est conservée aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle, à Porrentruy.

INDO-EUROPÉEN PRIMITIF





Oïl, oc et francoprovençal

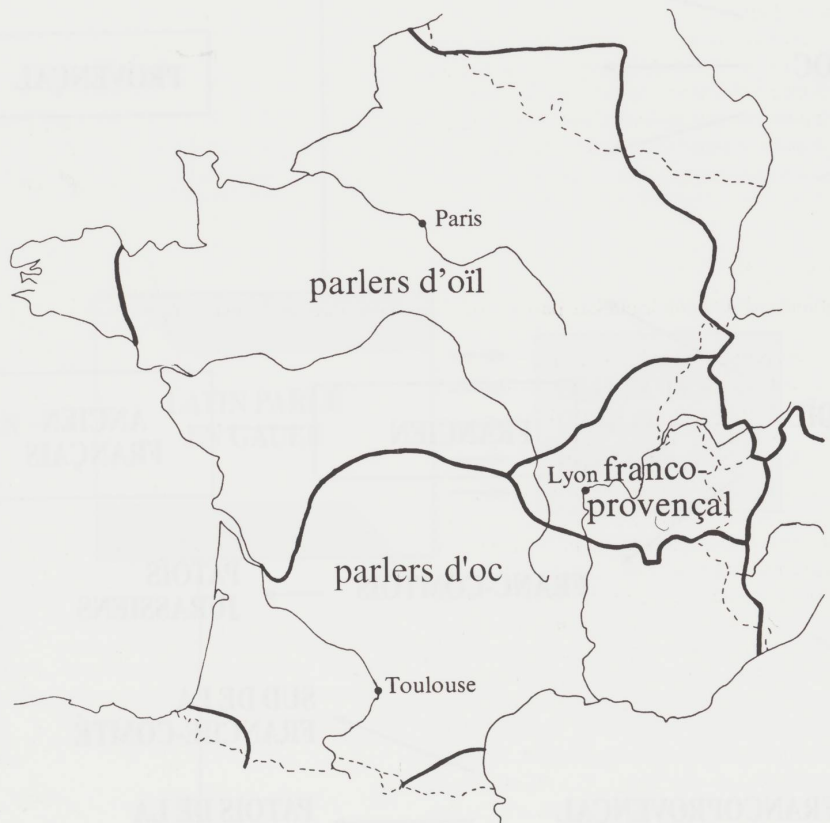
La langue parlée par les Gallo-Romains résulta d'échanges intenses entre l'idiome gaulois et le latin des conquérants romains. Les grandes migrations du V^e siècle marquèrent la pénétration des langues germaniques en Gaule.

Au cours des siècles, on voit se former trois groupes principaux de dialectes:

- les dialectes du Nord, axés sur Paris, où «oui» se disait *oïl*. Ils ont subi l'influence des Francs;
- les dialectes du Midi, axés sur Toulouse, où «oui» se disait *oc*. Ils ont subi la romanisation avant les autres;
- les dialectes de la région de Lyon. Ils constitueront le *francoprovençal* dès l'époque carolingienne. (Voir la carte N° 1)

La progression des dialectes

Par la suite, de nouvelles fragmentations dialectales apparaissent, tant à l'intérieur du domaine d'*oc* (où l'on distinguera le gascon, le languedocien et le provençal, par exemple), qu'à l'intérieur du domaine d'*oïl* où les locuteurs opposeront au «françois» les parlers normand, picard, bourguignon, franc-comtois notamment. Le dialecte de l'Ile-de-France - appelé ultérieurement «francien», pour le distinguer de la langue nationale - a plus de chance que les autres, car c'est la langue du domaine royal. Il finira par



1. Les grandes divisions dialectales (d'après Ernest Schüle).

s'imposer comme langue du Royaume de France pour des raisons liées aux institutions et à l'importance prise par la capitale: Paris.

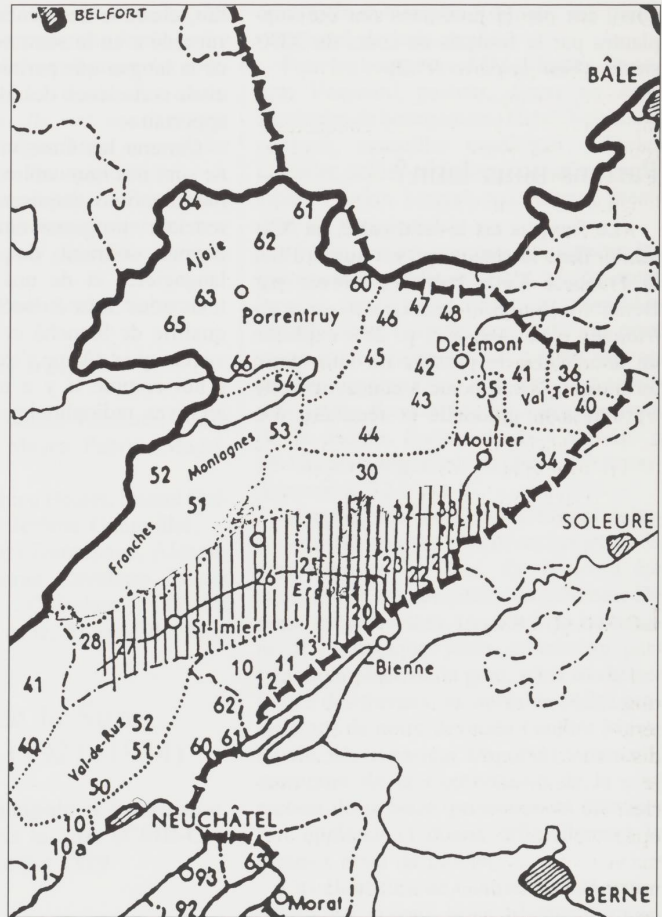
En simplifiant à l'extrême, on peut dire que les autres dialectes ont eu moins de chance en restant la langue d'une seule région, voire d'un seul village. Dans ce cas, on parle plutôt de patois que de dialecte.

Les patois de la Suisse romande

Les patois de la Suisse romande se rattachent au domaine *francoprovençal*, à l'exception de ceux du canton du Jura qui sont d'essence franc-comtoise: ils font partie du groupe d'*oïl*. Grâce aux nombreux matériaux conservés au *Glossaire des patois de la Suisse romande*, il a été possible de tracer des limites dialectales entre le nord et le sud du Jura. Elles sont indépendantes des frontières politiques.

En Suisse, le domaine *francoprovençal* occupe donc les cantons romands et le sud du Jura bernois: district de La Neuveville et région de La Ferrière-Sonvilier. Le canton du Jura et le nord-ouest du district de Moutier appartiennent au domaine d'*oïl*. Entre les deux, il y a une zone de transition englobant le district de Courtelary et le sud du district de Moutier.

Combattus par l'école paroissiale depuis 1787, puis par l'école primaire (tant sous le régime français que sous le régime ber-



2. Les limites dialectales dans le Jura. Au nord: patois francs-comtois; au sud: patois francoprovençaux. Espace hachuré: zone de transition (d'après Michel Burger).

nois), les patois jurassiens ont été supplantés par le français au cours du XIX^e siècle. (Voir la carte N° 2)

Parlons-nous latin?

«Le français est le latin parlé, au XX^e siècle, dans la région qui est aujourd'hui la France.» Cette boutade, relevée par Bernard Cerquiglini dans *La naissance du français* (*Que sais-je?*, p. 25), explique en une phrase le passage du latin parlé au français. On a peine à concevoir cette «progression graduelle et régulière. De

fait, chacune des générations qui se sont succédé a eu le sentiment qu'elle héritait de la langue que parlaient ses pères, sans avoir conscience des altérations qu'elle y apportait».

Comme les êtres vivants, les langues ne sont pas immuables. Elles héritent des modifications acquises, tout en se différenciant progressivement. Nos petits-enfants sourient de nos particularités langagières et de nos accents. A notre tour, nous nous étonnons de leur langage qualifié de branché et de leurs créations syntaxiques. On ne s'exprime plus aujourd'hui comme il y a cinquante ans. Les archives radiophoniques et les journaux

d'avant-guerre nous le prouveraient si nous en doutions.

Inexorable, le passage du temps s'inscrit dans la langue. Pour le linguiste, il n'y a ni décadence ni progrès, mais évolution.

Pierre Henry
Porrentruy

Pour en savoir plus, en peu de mots, on pourra consulter notamment le N° 167 de la collection *Que sais-je? : Histoire de la langue française*, par Jacques Chaurant, et *Le français dans le Jura*, par Pierre Henry, dans les *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* de 1993.